# CHRONIQUE ÉLECTORALE

## LILLE

### Chiffres officiels

Voici les résultats officiels des élections de dimanche d'après les procès verbaux remis à la Préfecture.

#### 1re Section

**Union républicaine.** — MM. Brackers d'Hugo 4139 Denebin 4043 Reuden 4042 Boutry 3997 Cajetaille 4052 Crépy Saint-Léger 4000 Ch. Delesalle 4040 Fouan 3917 Parmentier 3954.

**Patrie française.** — MM. Doumer 1247 Coulet 1071 Clarey 1084 Cautel 1076 Dubois 1128 Liège 1115 Masse 1155 Riquet 1099 Vaverts 1128.

**Bloc radical-socialiste.** — MM. Debierre 1709 Hannotin 1733 Mourmant 1676 Clemenceau-Pegue 1616 Barit 1694 Bim 1598 Boulvin-Talbot 1619 Gardes 1614 Ingtecer 1548

**Socialistes.** — MM. Delory 1534 Duquesnoy 1441 Samson 1498 Goudin 1387 Bondael 1403 Breutin 1398 Carlier 1370 Doyenette 1372 Ingbeir 1369

#### 2me Section

**Union républicaine.** — MM. Scrive 2497 Vandaele 2463 Duburcq 2490 Gobert 2354 Lagrand 2397

**Patrie française.** — MM. Cordonnier 624 Gayot 583 Béghin 460 Goudart 465 Roussel 462

**Bloc radical-socialiste.** — MM. Bouchery 731 Barbe 804 Delesalle 788 Dernet 787 Boudoyer 744

**Socialistes.** — MM. Delory 1498 Ghesquière 1424 Dupied 1448 Bonduel 1415 Bour 1435

#### 3me Section

**Union républicaine.** — MM. Grouler-Dervaux 2585 Brackers d'Hugo 2637 Duponchelle 2587 Carou 2534 Collilot 2608 Dubaillon 2587 Prévot 2535

**Patrie française.** — MM. Doumer 804 Millet 795 Cambier 720 Delemaire 774 Lecomte 722 Quénin 729 Waimscq 732

**Bloc radical-socialiste.** — MM. Duflos 1244 Deumens 1243 De Lanwereyen 1217 Hermier 1209 Lelaie 1185 Martin 1174 Bi[illegible]

**Socialistes.** — MM. [illegible] Duquesnoy 2040 Gilbert 2039 Pinevet 2026 Willemot 2016 Corain 2041

#### 5me Section

**Union républicaine.** — MM. Dinault 2800 Lilsois-Six 2756 Dambrine 2740 Danel 2728 Duprachelle 2687 Laurenge 2766

**Patrie française.** — MM. L. Cordonnier .524 Lagrand .541 Bauvrede .[illegible] Gendre .560 Six .536 Tête .534

**Bloc radical-socialiste.** — MM. Fauré .479 Jean .469 Lepoutre .479 Mathez .468 Terlez .468 Waleriet .509

**Socialistes.** — MM. Ghesquière 2047 Dupied 2048 Droelle 2029 Raghebom 2043 Dumez 2024 Gpelton 2037

#### 6me Section

**Union républicaine.** — MM. Bulcine 1534 Leclercq 1538 Richebé 1563 Rollez 1500

**Patrie française.** — MM. Deffrennes .338 Defosses 320 Lambillotte 320 Lorthioir .313

**Bloc radical-socialiste.** — MM. Clément .967 Derache .949 Desmoes .939 Guichard .917

**Socialistes.** — MM. Beaurepaire 1647 Derez 1640 Desmetire 1640 Deverney 1638

## LES NÉGOCIATIONS

Du côté de l'*Union Républicaine Lilloise* tout est calme. *La* désistement des candidats de la *Patrie Française* a rendu la situation nette.

On a la certitude que leurs électeurs obéiront à leur mot et à la voix de leurs chefs ; ils ne voteront pas pour les sectaires du P. O. F., ni pour les francs-maçons du Bloc.

Mais du côté ministériel les choses ne vont pas toutes seules, paraît-il.

Le *Réveil*, hier, était muet sur le laborieux travail qui absorbe ses amis.

Le *Progrès* n'en parle qu'en des termes qui ne disent rien. Une réunion des Comités et des Cercles radicaux devait avoir lieu mardi mais a été renvoyée au mercredi.

Il y a eu cependant, mardi soir, une rencontre entre les représentants des trois groupes : radicaux du *Progrès*, radicaux-socialistes du *Réveil*, et collectivistes du *Travailleur*.

Ce n'a pas été tout seul, paraît-il. Les collectivistes ne veulent à aucun prix du fr. Delesalle et de ses amis qui se sont retirés furieux.

Seul, le docteur Debierre leur a tenu tête. Or, les collectivistes ont mille raisons d'en vouloir à mort également à l'impérieux franc-maçon.

Le *Progrès* assure que l'entente a été admise en principe. Mais avec qui ? Avec les sous-verge de Delesalle et de Debierre qui rentreraient, eux, sous leur tente ? C'est possible.

Mais nous en sommes, comme on voit, réduits aux conjectures.

Quelqu'un qu'on ne consulte pas dans ce lévreux échange de palabres et de combinaisons, c'est l'*électeur*.

C'est bien de faire des ententes plus ou moins secrètes entre les chefs, mais pensez-vous que les troupes suivront dociles les fantaisies de ces âpres coureurs de mandats.

Le peuple comprendra-t-il que des gens qui se traînaient réciproquement dans le ruisseau hier, se présentent tout à coup devant lui, la main dans la main, et en disant à l'unisson : Votez pour nous ?

Non, car le peuple a encore un peu de logique, et il se dira :

Ou bien ces gens-là jouaient la comédie la semaine dernière en se disputant ;

Ou bien ils jouent la comédie aujourd'hui en se réconciliant.

Comédiens hier ou comédiens aujourd'hui, c'est tout comme.

Rien ne fait horreur au peuple comme le manque de franchise et l'hypocrisie.

Aussi, qu'il y ait entente ou pas, le résultat de dimanche sera le même, sauf qu'en cas de réconciliation, radicaux et socialistes seront encore un peu plus diminués dans l'estime publique.

DIX.

## CARTES ÉLECTORALES

Le Maire de Lille a l'honneur d'informer les électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte électorale qu'ils pourront la réclamer à partir du samedi 7 mai, au bureau des élections de la mairie (entrée par l'escalier du Conclave, près la rue du Palais), où elle leur sera remise après justification de leur identité.

A cet effet, ce bureau restera ouvert sans interruption le samedi 7 mai jusqu'à neuf heures du soir, et le dimanche 8 mai, de huit heures du matin à six heures du soir.

### *Cantons Nord et Ouest*

Les membres des différents cercles du Vieux-Lille étaient réunis hier soir mercredi rue de Jemmapes pour acclamer et fêter le beau succès de la liste libérale progressiste au scrutin du dimanche 1er mai.

Tous les candidats étaient présents : MM. Emile Scrive, Duburcq, Gobert, Vandame et Lagrand-Herman.

La cordialité la plus franche n'a cessé de régner durant toute la soirée ; on a bu au succès plus complet encore en ballottage du 8 mai pour toute la liste.

Tous se sont séparés enthousiasmés.

### *Canton Est intra-muros*

Une réunion extraordinaire du Cercle se tiendra aujourd'hui à huit heures et demie précises du soir, en café Dalevoie, 47, rue de Paris.

Ordre du jour : M. Baleille, avocat, fera une conférence sur les Elections municipales.

## QUESNOY-SUR-DEULE

*[illegible]* vants :

| | |
|---|---|
| Pierre Lesaffre | 449 voix. |
| Géraphin Fortelle | 468 » |
| *Jules Desreumaux* | 420 » |
| René Vandenbussche | 385 » |

lesquels *font partie de la liste municipale* et viennent en *bonne position pour le ballottage.*

## ROUBAIX

### Contre le Collectivisme

Nous l'avons dit déjà, c'est contre le collectivisme, tout comme en 1896 et en 1900, que, dimanche, recommencera la lutte à Roubaix.

Les deux tronçons socialistes vont se ressouder.

Les « guesdistes » et les « carrettistes », désunis en premier tour, n'auront plus qu'une liste au second tour.

Il appartiendra aux électeurs de dire s'ils veulent installer à la mairie, à nouveau, les partisans de la lutte de classes, les défenseurs du drapeau rouge, les futurs expropriateurs de la propriété.

Ils doivent savoir que les collectivistes revenus en maîtres à la mairie, c'est bientôt le nouveau projet de suppression du rectrol avec des taxes, non pas de remplacement, mais de superposition, c'est-à-dire 500.000 francs d'impôts nouveaux sous une autre forme levés chaque année.

Ils doivent se rendre bien compte que ce ne sont pas des administrateurs qu'ils vont installer à la maison commune, mais des politiciens incapables de gérer les finances et qui à la première difficulté, laisseront encore la ville dans le gâchis, comme en 1902.

Les collectivistes à la mairie, c'est un recul de douze ans pour Roubaix.

C'est l'arrêt du développement industriel et commercial de notre ville.

C'est le commencement de la politique « du poing sous le nez », suivant la pittoresque expression de M. Eugène Motte, installée à l'Hôtel-de-Ville et qui fait fuir l'industrie, qui oblige à chercher des villes plus hospitalières pour les nouvelles usines.

C'est la mairie, succursale de la « Paix ! »

Il n'est pas possible que Roubaix n'ait pas profité des dix années d'expérience d'administration socialiste, pour vouloir recommencer cette nouvelle aventure.

Car, si l'on supporte parfois facilement une première atteinte de rougeole, la rechute est souvent mortelle.

Aussi, engageons-nous tous nos amis dans les sections en ballottage, à bien faire voir autour d'eux, le danger du collectivisme réinstallé à la mairie.

Il faut que tous, dimanche, aillent à nouveau voter.

Plus de retirés, plus de bulletins blancs, plus d'erreurs commises avec des bulletins d'une autre section !

Et surtout plus d'abstentionnistes !

Votons avec discipline, avec entrain et dimanche prochain, une nouvelle victoire assurera la majorité anticollectiviste dont Roubaix a besoin pour sa prospérité, et dont dépend son avenir.

JEHAN DES VIGNES.

### *Remerciements aux Electeurs*

On nous communique les remerciements suivants adressés aux électeurs par les élus de la première et de la quatrième section :

ÉLECTEURS DE LA PREMIÈRE ET DE LA QUATRIÈME SECTION

Vous venez de nous renvoyer à l'Hôtel-de-Ville pour y défendre les intérêts de Roubaix.

Nous nous efforcerons de justifier votre confiance.

N'avons-nous pas reçu d'ailleurs le meilleur certificat d'administration du fait qu'à aucun moment nos trois groupes d'adversaires ne nous ont pas attaqués sur notre gestion municipale ?

Autant ils ont été sobres de ce côté, autant leur imagination fut fertile sur des questions qui nous étaient étrangères.

Vous avez fait justice de ces allégations et vous nous êtes restés fidèles. Recevez nos remerciements.

Nous poursuivrons la politique de concorde et d'apaisement social à laquelle nous nous sommes consacrés et nous le répétons à nouveau que, parmi nos adversaires, nous ne connaissons et ne connaîtrons pas d'ennemis.

Nous comptons que les électeurs des sections en ballottage, maintenant que tombe la fièvre électorale, jugeront nos amis en parfaite connaissance de cause et viendront renforcer les rangs de ceux qui n'ont jamais eu au cœur que la grandeur et la prospérité de Roubaix.

Vive la République ! Vive Roubaix !

Eugène Motte, Edouard Roussel, Paul Despature, Alfred Bayart, Victor Cousin, Léon Déprés, César Gaydet, Jules Noyelle, Désiré Segard, Gilbert Sayet, Emile Lehiano, Georges Deschodt, Docteur Lepoutre, Jules Cléty, Gustave Watlinne.

### L'ALLIANCE RADICALE SOCIALISTE

Des démarches ont été faites à Roubaix, au vue d'établir une entente entre les radicaux, les socialistes ministériels et les collectivistes de la *Paix*, pour le second tour de scrutin.

Des réunions ont été tenues dès mardi, et dans la journée de mercredi, au siège de ces trois groupements politiques.

On assure que l'entente serait faite, et on dit le contraire.

Voici même ce qu'on avance au sujet des candidats dans les 3 sections en ballottage :

Au *Fontenoy*, il y aurait 3 « Bailleulistes, 2 « Carrettistes » et un « Ego...liste ».

Au *Cul-de-Four*, il y aurait 4 « Bailleulistes », 3 « Carrettistes » et 1 « Ego...liste ».

Au *Pile*, 4 « Bailleulistes », 3 « Carrettistes » et 1 Ego...liste ».

[illegible] qui [illegible] *[illegible]* ne prévoit [illegible] l'administration municipale. Ce serait M. Bailleul qui serait maire avec, comme adjoints, trois de ses amis, M. Carrette et *un de ses amis adjoints et le dernier adjoint* serait pris parmi les radicaux.

Voilà ce qui se dit. Nous le donnons comme un bruit qui court et dont nous laissons l'écho.

Et supposant que ce soit vrai, il s'agit de savoir, si les électeurs, dimanche s'accommoderont de cette salade !

— L'Administration municipale a fait afficher, au premier bureau de vote de chaque section, les résultats des opérations électorales de dimanche dernier, desquelles il résulte que les candidats de l'Union Sociale et Patriotique sont élus dans les première et quatrième sections, soit dans les quartiers de la Mairie, et qu'il y a ballottage dans les trois autres sections.

## MOUVAUX

Le Bloc mouvaisois veut se sauver de la désagrégation au moyen du ciment guesdiste.

Mardi après-midi, M. Dron, et son adjoint M. Lecomte, accourant aux signaux de détresse de M. Vincent, se rendirent auprès des candidats socialistes du P. O. F., et les prièrent humblement de sauver l'ex-maire de Mouvaux.

Les collectivistes firent la sourde oreille à cette supplique par trop intéressée. Ils ne voulurent pas oublier le scoduite de M. Vincent à leur égard et déclarèrent demurer candidats.

Nous savons que MM. Dron et Lecomte doivent, ce jeudi, tenter une nouvelle démarche.

Tout ceci démontre quelle peur s'est emparée des Biscards et qu'ils ne reviennent devant aucuns bassesse quitte, par la suite, à renier les révolutionnaires dont ils mendient les voix.

Vrai ! MM. Dron et Vincent ne sont pas fiers !

***

— L'Union Sociale et Patriotique rappelle aux électeurs que, pour le scrutin de ballottage, la liste ne comprendre plus que 28 noms de candidats en lieu de 28, à cause de l'élection de M. Carlier. Elle engage les électeurs à voter *sans rature* pour toute la liste.

— L'U. S. P. informe les électeurs que M. Louis Carlier étant élu, son frère, M. Théodore Carlier, qui figurait sur la liste antiministérielle, n'est plus candidat : la loi empêchant deux frères de siéger dans la même assemblée communale.

## ESTAIRES

### LES DÉSORDRES DE DIMANCHE SOIR

Honteux de l'ignoble conduite de leurs partisans et se sentant crouler sous la réprobation publique, les chefs des radicaux socialistes cherchent à donner le change et à se disculper.

Qu'ils le veulent ou non les faits sont là et parlent d'eux-mêmes, à supposer même qu'il y ait eu fraude ce qui est absolument faux, cela n'expliquerait pas leur ignoble conduite.

De plus comment se fait-il que ce soit précisément M. Emile Leleu, un candidat spoliateur qui ait vu et découvert seul cette prétendue fraude, alors qu'aucun des scrutateurs de la salle ou se trouvait M. Watine, qu'on accuse, n'aient rien vu ni rien dit.

Ce n'est qu'après et sur les invites et injonctions de ces Messieurs Leleu et Cie qu'ils ont déclaré cette prétendue fraude au commissaire de police, et encore n'ont-ils rien dit de positif, ils se sont bornés à déclarer que M. Watine avait simplement mis en dessous d'un paquet qu'il tenait à la main un bulletin qui se trouvait au dessus. Ce bulletin était réservé pour le fin et pour un examen plus attentif afin de le soumettre, s'il était nécessaire, à l'appréciation du bureau, ce qui était juste et légal, ce bulletin étant raturé et douteux.

A qui feront-ils croire du reste que *seul on a peu près sontre une foule* énorme de partisans de ces Messieurs les chefs du parti radical-socialiste, à qui feront-ils croire que c'est M. Watine qui a causé tous ces désordres et accommé des gens, même sur la rue et surtout des gens aussi paisibles que M. Defossez et autres.

Mais par un reste d'honnêteté, de pudeur, ils sentent le rouge de la honte leur monter au front et ils cherchent à rejeter la faute sur les autres : comme toujours, c'est le lapin qui a commencé.

Ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est que ces scènes de désordre, ces violences, sont dignes des chefs qui emploient ces bandes d'apaches ; aux chefs donc toute la responsabilité des forfaits de dimanche commis par leurs bandes.

**Estaires.** — Voici les résultats pour la section de Douilleu, que nous n'avons pas encore donnés : Votants, 307 ; Bulletins blancs, 14 ; majorité absolue, 147. Ont obtenu MM. Henri Delannoy, 279 voix, élu ; Aug. Lecigne, 272, élu ; Henri Dethoor, 268, élu ; Aimable François, 261, élu ; Louis Peltier, 253, élu.

**Thiennes.** — Inscrits, 344 ; votants, 284 ; majorité absolue, 143.

*Liste de l'ancien Conseil.* — Sont élus : MM. J. Bart 173 voix. G. Bart 168. A. Catoire 166. Th. Venpouille 163. J. Petitprez 163. Fl. Fiévet 159. C. Davront 157. H. Coulon 156. D. Lefranco 155. A. Gaye 152. Th. Réant 149. Th. Barbaut 148.

*Liste d'opposition.* — Ont obtenu : MM. Lobbedez 130 voix. A. Ferobe 129 A. Savary 127. J. Verlyck 125. Fr. Dave 125. J. Teffin 122. S. Savery 118. J. Petitprez 116. L. Malet 115. V. Fouquenbergue 111. A. Delattre 111. P. Leserne 109.

**Caestre.** — Inscrits, 416 ; votants, 384 ; majorité absolue, 181.

Liste de l'ancien Conseil. — Sont élus : MM. E. Creton, maire, 317 voix. L. Fabert 303. D. Delannoy 301. P. Dewez 301. A. Dewez 301. L. Hallaert 301. C. Schtével 300. E. Quillioz 299. *J. Roubrecht 199.*

Liste libérale. — Ont obtenu : MM. B. Bellengier 169 voix. J. Souquet 157. A. Herman 157. R. Gillotte 156. J. Maertens 155. C. Weckstein 153. B. Boddaert 151. E. Jonghewyck 154. Th. Bailey 154. F. Lardy 153. Th. Queerbeur 152. A. Wuttene 152. A. Devos 152. J. Hensèle 151. E. Vallée 148. A. Delobeau, 146.

**Renescure.** — Inscrits 561, votants 508, majorité absolue 255.

Liste libérale. — Sont élus : MM. J. Stoven 485, J. Mille 479, H. Poreye 466, E. Sockeel 448, Trouart-Engrand 446, A. Merchier 439, J. Wavrant 434, A. Bondoelle 426, V. Stoven 409, J. Cobet 385, E. Cafier 383, L. Lesaffre 377, A. Dumont 365, J. Vanbremeersch 364, Ch. Sockeel 340, Cl. Vast 294.

Ont obtenu : MM. L. Matringham 229 voix, J. Hordoir 101, J. Delvar 99, Franchois-Decouvelaere 99, A. Blanquart 79, P. Isaert 57, H. Leroy 35.

**Steenvoorde.** — Inscrits 150, votants 127, majorité absolue 64.

Sont élus : MM. Ch. Wyart 124 voix, Ch. Sockeel 114, J. Morcacq 113, H. Bécue 112, E. Buttel 112, J. Gaymay 107, A. Denaes 105, A. Huysseo 103, J. Courtois 98, C. Vanlerberghe 91, F. Deman 89, P. Du Toict 84.

Ont obtenu MM. L. Desontter 58 voix, J. Verstavel 17, G. Bauwel 10, Decouvelaere 9.

**Morbecque.** — Inscrits, 710 ; votants, 611 ; majorité absolue, 306.

Sont élus : MM. Ch. Salomé 338 voix, J. Lefebvre 317. Ch. Degroote 315. A. Asseman 312. A. Amoureux 310. H. Daron 336. J. Vermelle 329. J. Degreave 325. Macke-Hegues 324. H. Decocopman 324. O. Capelle 316. Huyghe-Goddalis 316.

Parmi les élus 9 figuraient sur la liste de l'ancien conseil, et 3 sur la liste de l'opposition, savoir MM. J. Lefebvre, H. Darouet, H. Decocopman.

Ont obtenu : MM. Th. Macke 303 voix, H. Marissael 299, D. Lhermitte 289, C. Coubronne 286, H. Costenoble 282, G. Vanderbauwède 277, A. Neeye 276, A. Salomé 269, P. Marez 259, F. Debeudt 243, E. Ruckebusch 242, C. Pruvost 236, Ch. Réant 234, A. Dauchy 232, A. Février 230, L. Delannoy 229, B. Fodvin 224, G. Verraman maire 220.

Il y a ballottage pour trois sièges.

**Mont-en-Ferrand.** — Inscrits 341, votants 239, majorité absolue 120.

Sont élus : MM. Gantois 185 voix, C. Vengraefnes 184, Du Chaumont-Quitry 182, J. Huyghe 182, R. Joubert 148, H. Bécue 142 voix.

Ont obtenu : MM. R. Bourtel 108 voix, H. Chavatte 88, J. Bouve 29, G. Bouve 28.

## DUNKERQUE

La campagne électorale bat de nouveau son plein avec un entrain qui présage la victoire.

MM. G. Cavrois et René Hovelt publient les réponses suivantes aux plaisanteries de M. Monteuuis.

### *Réponse ouverte à M. Monteuuis*

Monsieur,

Pour vous tirer d'embarras vous essayez de faire de l'esprit, mais je ne comprends pas que l'on ait envie de rire ; l'heure est trop grave et trop solennelle !

Chacun en lisant votre réponse a constaté que vous nous dérobez et que n'ayant rien à dire vous évoquez très nettement que tout ce que j'avais dévoilé et dénoncé était de la plus rigoureuse exactitude.

Il restera donc prouvé que vous allez au scrutin, toutes Loges réunies, avec la Jeunesse socialiste et le Cercle des Etudes sociales.

Ce ne sera plus un mystère pour personne que vous avez sacrifié, dans un intérêt purement personnel, la Bastie-Ville aux socialistes collectivistes.

S'il vous prenait l'idée de me contredire, la proclamation enflammée du camarade Sauvage, l'élu de la Bastie-Ville, qui recommande par la voie de votre journal, à toutes ses troupes, de voter dimanche à la section Est pour vous et ses amis, serait là pour vous crever dans votre dénégation et vous rappeler le honteux marchandage.

Oui, nous nous rencontrerons dimanche prochain !

Vous et vos amis entourés des cravates rouges, des églantines, de tous ceux qui ont entonné et chanté pendant le dépouillement du scrutin, la *Carmagnole*, le *Ça ira*, l'*Internationale*, et autres refrains revolutionnaires !

Allez avec ces derniers et cela ne vous impressionne pas !

Mes amis et moi nous marcherons courageusement et sans faiblesse, à la bataille électorale, avec tous les Dunkerquois, qui, répudiant tout pacte compromettant et dangereux, sont fermement résolus à maintenir les principes d'ordre et à défendre toutes les libertés !

A dimanche donc !

C. CAVROIS.

## Lettre ouverte

### *Réponse à Monsieur J. Monteuuis*

Trois jours de réflexion pour trouver un dérivatif, c'est beaucoup !

Et quel dérivatif !

Tel, paraît-il, fallit recevoir vos témoins. J'en fremis encore en songeant surtout (ce que j'avais oublié) que vous étiez un des membres les plus distingués du Cercle d'Escrime. Rassurez-vous, vous n'auriez pas eu à vous arracher à vos préoccupations électorales pour un déjeuner à la frontière : Nous nous serions très vite mis d'accord vos témoins et moi.

Parlons sérieusement si vous le voulez bien. Vivement attaqué par votre journal pour mes opinions cléricales, je vous ai loyalement et publiquement démontré que nous étions en parfaite communauté d'idées sur ce point.

Les électeurs jugeront, me dites-vous ?

Ceux de la section Ouest ont déjà jugé, mais puisque vous avez pris la précaution de vous porter dans deux sections, donnez donc sur ce point quelques renseignements aux électeurs de l'Est.

La question est toute d'actualité.

RENÉ HOVELT.

## VALENCIENNES

*M. Ledroit, conseiller sortant, élu 11 y a quatre ans avec la liste radicale, ayant fait preuve d'indépendance au Conseil municipal en partageant quelquefois la manière de voir de la minorité libérale, a été exclu cette fois de la liste radicale.*

Il adresse aujourd'hui au Comité de l'Union libérale et progressiste la lettre suivante :

« A Messieurs les Membres du Comité d'Union libérale et progressiste,

« Messieurs,

En me présentant aux suffrages de mes concitoyens, il y a quatre ans, j'entendais m'occuper uniquement des intérêts de la ville, les étudier et les discuter dans ma pleine indépendance. De même, j'entendais conserver mon franc-parler et avoir le droit d'examiner, sans parti-pris, toutes les propositions utiles à la prospérité de la ville.

Mes collègues de la majorité, dominés par l'esprit de coterie, en ont décidé autrement.

Ils ont fait plus : par leur attitude à mon égard en toutes circonstances, ils ont prouvé publiquement qu'il n'y avait pas de place parmi eux pour des hommes véritablement indépendants.

Vous m'avez offert une place parmi vous, sans restrictions, sans conditions.

Cette place, je l'accepte de grand cœur, je suis des vôtres, d'accord avec la majorité du corps électoral, qui a si nettement marqué sa volonté dimanche dernier.

Mon concours le plus entier, le plus actif, reste acquis comme par le passé, pour défendre avec de bons Valenciennois, les intérêts de notre grande cité.

Veuillez agréer, Messieurs, mes cordiales salutations.

A. LEDROIT,
Conseiller sortant.

## CAMBRAI

On lit le placard suivant qui vient d'être affiché :

« Le Comité de l'Association Républicaine Libérale se fait un devoir de remercier les électeurs qui ont affirmé sur sa liste leur attachement invincible à la France, à la République et à la Liberté.

« Les élections d'hier marquent, pour l'opposition libérale, un progrès de 700 à 800 voix, sur les élections de 1900, et sont une première étape vers un avenir meilleur.

« Décidés à faire jusqu'au bout notre devoir, nous restons sur la brèche, comptant de plus en plus sur le concours de tous les bons citoyens.

« *Le Comité* ».

# PAS-DE-CALAIS

**Aire-sur-la-Lys.** — Il est à noter que M. Fauquette est maire d'Aire depuis seize ans, conseiller général, depuis quinze. Le préfet du Pas-de-Calais, sentant que cette élection serait un coup terrible pour M. Delette, avait donné de sa personne. Malgré ses efforts, M. le baron Dard passe en tête, battant M. Fonquette de 110 voix et lui enlevant d'emblée la majorité du Conseil : 18 libéraux, 5 radicaux-socialistes, il y a cinq ballottages. A noter l'effondrement du colonel Dumont, adjoint sortant, qui arrive neuvième dernier.

Voici, d'ailleurs, les résultats par liste :

Candidats du comité républicain libéral. — MM. le baron Dard, avocat, ancien député du Pas-de-Calais, 1.055 voix, élu ; Léon Warengnem, ancien maire, ancien conseiller d'arrondissement, 1.004, élu ; Aimé Bart fils, cultivateur à Langlet, 872 ; Albert Becuwe, notaire, 905, élu ; Emile Bourdrel-Duber, ancien négociant, ancien capitaine de territoriale, 912, élu ; Carré-Inbona, industriel, ingénieur des arts et manufactures, 833 ; Cossart-Picavet, cultivateur en Widdebrouck, 797 ; Louis Delstre, commissaire-priseur, 974, élu ; Albel Delbende, négociant en vins, 918, élu.

Delesalle-Bertard, cultivateur à Saint-Martin, 812 ; Jules Décroisaux, négociant, 853 ; Gabriel d'Hagerue, ancien conseiller municipal, 920, élu ; Legrand-Dieaux, cultivateur à Glomenghem, 811 ; Dominique Lamaire, cultivateur à Saint-Quentin, 907, élu ; Louis Lamment, banquier, 913, élu ; Hilaire Lecuien, tanneur, 858, élu ; Adolphe Ouvier, négociant, ancien conseiller municipal, 833, élu ; Aimé Ponlle, cultivateur à La Lacque, 843 ; Adolphe de Sars, ancien conseiller municipal, 926, élu ; Arthur Schotsmans, industriel à Moulin-le-Comte, ancien conseiller municipal, 912, élu ; Vasseur-Delpiele, cultivateur à Houlerou, 859 ; Anselme de Vérac, directeur de brasserie, 804 ; Aimé Wickart, cultivateur à Pecqueur, 826.

Liste gouvernementale. — MM. Fauquette, maire, 945 voix, élu ; Ledoux, conseiller sortant, 906, élu ; Vaillant, conseiller sortant, 904, élu ; Petit, 890, élu ; Bienaimé, adjoint, 867, élu ; Dubromel 872, Caulet 863, Caron 854, Carpentier 848, Stérin 848, Delahaye 844, conseillers sortants ; Lefebvre 838, Démaret 833, Jules Delbende 827, Lecocq 817, conseillers sortants ; Leclercq, 811 ; Delannoy, 808 ; Martel, 803 ; Dufour, 794 ; Lagalez, 784 ; Troislouches 779, Déreumetz 767, conseillers sortants ; Dument, premier adjoint, 719.


L'Imprimerie de la *Croix du Nord*
se charge de l'exécution rapide et soignée
de
Têtes de Lettres, Factures, Enveloppes, Factures, Bordereaux, Tarifs, etc.
*Circulaires et Affiches électorales*


## GAZETTE du Nord

*Ils annoncent la mort :*

— A LILLE, le 5 mai, le sergent-major Bonne, vétéran du 1er régiment du génie, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président du Comité du Souvenir du 1er régiment du génie, membre de la Société des Anciens du 1er régiment du génie, membre de la Société des Anciens du 110e, trésorier de la Société de Tir des Cancaniers sédentaires.

— A LILLE, de Mme Georges Otten, née Druez, sœur de M. Victor Druez, chef de bataillon commandant les sapeurs-pompiers de Lille, décédée dans sa 47e année.

— Mardi 10 mai, sera lieu, à 11 h., en l'église de Saint-Omer, à Lille, un office solennel à la mémoire du regretté M. Pierre Lorthiois, député du Nord, décédé à Lille, le 11 mai 1903, dans sa 29e année.

Nous recommandons sur prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Le samedi 9 mai, à midi, sera célébré en l'église Saint-Martin d'Esquermes, le mariage de Mlle Emilie Duchesne, avec M. Léon Dehly, fils de M. et Mme Henry Dehly-Parent, de Roubaix.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Marie-Auguste Boissonnet, fille de M. le baron Boissonnet, avocat, ancien magistrat, et de la baronne Zbinden, avec M. [illegible] Delfosse, lieutenant au 1er régiment d'infanterie coloniale, fils de M. Denis Delfosse, chef d'escadron en retraite, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Denis Delfosse.

La célébration de ce mariage aura lieu en l'église Saint-Pierre, à DOUAI, le samedi 14 mai, à 11 h. 1/2.


FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE


## COUR D'APPEL DE DOUAI

*Audience du 2 mai*

### *LES CONGRÉGATIONS*

**Les Maristes de Valenciennes.** — Lundi 2 mai, devant la Chambre des appels de police correctionnelle, sont venues les poursuites intentées à trois Pères Maristes, dont deux, continuant à vivre en commun, ont été condamnés en première instance, à 50 et 25 fr. d'amende. Le troisième, habitant séparément, a été acquitté par les premiers juges, bien qu'il continuât à fréquenter assidûment les deux autres.

Les deux premiers ont interjeté appel du jugement de condamnation du tribunal de Valenciennes. Le ministère public de son côté appelle la décision d'acquittement.

Le rapport a été fait par M. le président Bosquet, Me Thellier de Poncheville fut l'un de ses confrères du barreau valenciennois ont présenté la défense. La prévention a été soutenue par l'avocat-général Schuler.

Nous ferons connaître l'arrêt.

### *Accidents de travail. — Accord devant le président*

L'acte par lequel le président du tribunal constate, dans le cas prévu par l'article 16 de la loi du 9 avril 1898, l'accord de l'ouvrier victime d'un accident de travail et de son patron sur le chiffre de la rente viagère, doit être considéré, non pas comme une décision judiciaire sur le même litige, mais comme un simple procès-verbal, et, par suite, il n'est pas susceptible d'appel.

Cette solution résulte de l'arrêt suivant, rendu sur les plaidoiries de Mes Maillard et Prophette :

« La Cour, attendu que la Compagnie des mines de Courrières a formé appel d'une ordonnance rendue par le Tribunal civil de Béthune, par application de l'article 16 de la loi du 9 avril 1898 ;

« Attendu qu'il ne suffit pas, pour qu'un acte soit soumis à l'appel, qu'il émane de l'autorité judiciaire, qu'il faut encore qu'il présente les caractères d'un jugement véritable ; qu'il faut encore qu'il s'agisse d'une décision judiciaire rendue sur un litige ; qu'en matière d'accidents du travail, le président du tribunal n'est chargé, comme le juge de paix siégeant en qualité de magistrat conciliateur, que de concilier les parties ou de constater leur désaccord, quelle qu'en soit la cause ; qu'il s'ensuit que l'acte qu'il

---

FEUILLETON N° 62

## LE SECRET DE LUSABRAN

Par B. DE BUXY

— Mais, mon cousin, vous trouvez pas plus que moi le lien... de famille qui nous rapproche ; il en résulte, ce me semble, un obstacle religieux à l'accomplissement de nos vœux.

— Et des vôtres aussi, j'espère, ma chère cousine ? s'écria le jeune homme, en soulignant intentionnellement le dernier mot. Mais ne craignez pas que je faillisse à mon devoir de chrétien, ni sous ce rapport, ni sous les autres : ce serait étrangement reconnaître mon immense dette de reconnaissance envers le Bon-Dieu, que de faire fi des lois si sages de son Eglise ! Aussi me suis-je empressé de devancer nos communs désirs, en faisant, auprès de l'autorité ecclésiastique compétente, les démarches requises en pareil cas ; et le vénéré chef du diocèse, mis pleinement au courant de notre situation, a daigné me faire dire le plus aimablement du monde, qu'il favoriserait « une union si désirable, à tous égards » en envoyant la dispense nécessaire. Vous reste-t-il quelque autre objection à formuler, ma chère Yvane ?...

Elle releva la tête et regarde une minute celui qui lui parlait, puis elle mit sa main dans la main loyale de Fouiques.

— Dans la vie et dans la mort, murmura-t-elle, puisque Dieu le permet, Fouiques, vous savez bien que je suis à vous.

Et toutes les fleurs agrestes envoyèrent vers le ciel comme une odeur d'encens... Et le soir, le comte et la comtesse de Lusabran bénirent les fiancés qui échangèrent leurs serments devant la splendeur mystérieuse et sacrée des étoiles.

— Demain sera un beau jour, se disaient les fermiers qui ramenaient leurs troupeaux à l'étable.

— Demain il y aura du repos et du plaisir pour nous, pensaient les ouvriers.

Et les domestiques affairés, qui travaillaient aux préparatifs de l'imposante cérémonie, se réjouissaient aussi.

Dans les salons, sous le véranda, dans le parc, partout où s'était répandue la société conviée aux noces de Fouiques de Lusabran on devançait en esprit les beautés de la fête.

Lorsque le comte avait annoncé les fiançailles de son fils, cette nouvelle avait excité une surprise facile à prévoir. Comment, Fouiques épousait cette jeune fille qu'on se rappelait avoir vue traverser le bal comme une apparition ?

Et les vieilles querelles ? et le passé ? qui faisaient peser sur Lusabran une morne tristesse, tout était donc oublié ?

Le soir encore la curiosité et l'étonnement paraissaient loin d'être apaisés.

Etait-ce l'inabordable châtelain, était-ce sa froide compagne qui, debout côte à côte, semblaient pénétrés d'une joie si profonde ?

— La petite charmeuse a accompli son œuvre, disait en confidence une vieille dame à l'air docte.

Le comte est retourné à l'église ; voilà Lusabran sur le chemin du ciel.

— Oui, ma chère amie ! Avez-vous vu les assises de la nouvelle chapelle ?

— Où donc ?

— Là-bas, dans ce taillis.

— Comment ? mais c'était...

— Oui, oui, c'était... mais comme beaucoup d'autres choses à Lusabran, ce n'est plus.

On a comblé le trou des Trois en dépit de la légende.

On prétend que Just, un vieux domestique, s'y est précipité. Quel qu'il en soit, sur l'emplacement, on bâtit un oratoire, et quand l'eau bouillonne sous terre, les gens du château assurent que c'est l'âme en peine du vieux Just qui gémit et se plaint.

La nuit tombait. Les groupes épars des causeurs s'assemblaient dans les salons.

Les invités faisaient des projets d'avenir. On pensait que cette jeune et charmante enfant, qui serait comtesse demain, rehausserait d'un merveilleux éclat les fêtes qu'elle voudrait bien favoriser de sa présence ; on se la disputerait à Paris où elle passerait, sans nul doute, la plus grande partie de l'année.

Et les belles mondaines formaient leurs plans sans deviner qu'Yvane de Lusabran ne prendrait pas place parmi elles, et que sa vie serait un accomplissement de tous les grands devoirs que Dieu lui donnait à remplir.

Des salons éclairés sortait déjà la musique. Avant de rejoindre les amis qui l'attendaient, Yvane s'appuya un instant contre une légère balustrade toute enguirlandée de fleurs et de plantes grimpantes. Fouiques était à ses côtés ; un peu plus loin, le comte regardait rêveusement dans la nuit.

Bernard de Lusabran était calme ; son cœur parcait, maintenant les voiles qui cachent la divinité ; il s'élevait, sans effort, jusque vers son Créateur. C'était là-ha